

BILAN À 2 ANS

2017 • 2019

Missions pour le quinquennat

Obtenir un saut qualitatif par l'effort porté dans le premier degré : transmettre les savoirs fondamentaux à tous les élèves, sur tout le territoire de la République, avec une attention particulière pour les plus fragiles

Préparer, dès le lycée, la réussite future des jeunes générations : des enseignements ambitieux et un accompagnement bienveillant pour réussir à l'université et dans la vie professionnelle

Transmettre les valeurs de la République à tous les niveaux de la scolarité : respect d'autrui, apprentissage des symboles de la République, laïcité

Développer l'engagement et favoriser les mobilités des jeunes en France et en Europe

Les actions en quelques mots

« L'école de la confiance »

« Lire, écrire, compter, respecter autrui » : missions de l'Ecole, traiter à la racine les inégalités sociales

Des racines et des ailes

Élévation générale du niveau, exigence, rigueur, ambition pour chaque élève : justice sociale et équité territoriale

Liberté et responsabilité, choix, réussite

Société de l'engagement et philanthropie à la française

Les mesures concrètes

Dédoublement des classes de CP et CE1 dans l'éducation prioritaire (11 000 classes dédoublées à la prochaine rentrée)

Instruction obligatoire dès 3 ans et allongement de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans grâce à un projet de loi qui permet aussi d'améliorer la formation des professeurs, d'enrichir le vivier de recrutement et de créer une instance d'évaluation du système éducatif

Garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux

Évaluations nationales en début et mi CP, en début de CE1 et en 6^{ème}

Clarification des programmes et création d'une programmation annuelle

Plan de formation des professeurs notamment en français, en mathématiques et en langue vivante

Mise en place d'un conseil scientifique présidé par Stanislas Dehaene

700 000 collégiens

dans le dispositif « devoirs faits »

Des classes bilingues dans 70% des collèges

(niveau supérieur à 2015)

+ 45 000 élèves latinistes

au collège

338 000 élèves en situation de handicap scolarisés

86 000 accompagnants pour les élèves handicapés à la rentrée 2019

soit 6 000 de plus en un an

190 000 élèves dans des classes dédoublées à la rentrée 2018 et 300 000 en septembre 2019

Baisse de la proportion d'élèves en très grande difficulté de 7,8% pour le français et de 12,5% en mathématiques

+ 2 000 €/an

pour les personnels qui travaillent en REP+

+ 10 000 postes dans le primaire

depuis la rentrée de septembre 2017

Nouvelle ambition pédagogique : entre le début de l'année de CP et le milieu de l'année

- 22 points

sur la proportion d'élèves en difficulté sur le placement des nombres sur une ligne numérique (de 56% à 34%)

- 9 points

sur le nombre d'élèves en difficulté sur la reconnaissance des phonèmes (de 22% à 13% des élèves)

Repenser les temps périscolaires : assouplissement des rythmes scolaires et création du plan mercredi

Aider à l'accompagnement : mise en place du dispositif « devoirs faits » au collège dès l'automne 2017

Favoriser la concentration sur les études : interdiction du téléphone portable à l'école et au collège à la rentrée 2018

850 signalements d'atteinte aux valeurs de la République

traitées par les équipes académiques chaque trimestre depuis avril 2018

2 000 jeunes ont fait leur service national universel (SNU) en 2019

dans 13 départements préfigurateurs

140 000 jeunes volontaires du service civique

en 2019

Replacer le baccalauréat comme premier examen d'entrée dans l'enseignement supérieur : nouveau baccalauréat général et technologique pour 2021. A la rentrée 2019, en classe de 1ère, des enseignements communs et le choix de 3 enseignements de spécialité remplacent les séries afin de donner plus de liberté, plus de choix et plus d'accompagnement aux élèves (2nd professeur principal en terminale)

Valoriser la voie professionnelle comme voie de réussite : création des campus d'excellence des métiers, des parcours plus progressifs au lycée et davantage de cours en effectifs adaptés de groupe

Fédérer tous les acteurs d'un quartier difficile autour de l'école afin d'offrir aux élèves une éducation de qualité : création des « cités éducatives »

Des petits déjeuners gratuits dans les écoles qui le souhaitent

Lutter efficacement contre les atteintes à la laïcité, contre le racisme et l'antisémitisme : des équipes « valeurs de la République » dans chaque académie

Lutter contre le harcèlement, création des ambassadeurs et formation des professeurs et campagne nationale

Mobilisation des lycéens et de leurs représentants pour favoriser la biodiversité et la transformation écologique des établissements

Développer la culture à l'école : création d'un enseignement de chorale au collège, plan d'investissement dans les bibliothèques scolaires (4,5 millions d'€), distribution de 900 000 fables aux élèves de CM2, développement des ciné-clubs, création d'un « César des lycéens » etc

Vie associative :

simplifier la vie administrative des associations de moins de 20 salariés avec la prise en charge des démarches par l'URSSAF

Élargir le compte d'engagement citoyen aux bénévoles encadrants

Au moins 10 000 euros défiscalisés pour toutes les entreprises qui font un don aux associations

1000 emplois (FONJEP) supplémentaires

pour les associations

À retenir sur les 12 derniers mois

Traiter les inégalités à la racine : poursuite des dédoublements : 190 000 élèves concernés en septembre 2018 et 300 000 élèves en septembre 2019

Evaluations nationales des **acquis des élèves en CP et CE1**

Un **nouveau lycée général et technologique** tourné vers la poursuite d'études post-bac à la rentrée 2019 en classe de 1^{ère}

Valorisation de la voie professionnelle : un nouveau lycée professionnel tourné vers les métiers à venir, des campus d'excellence des métiers, développement de l'apprentissage

Favoriser l'engagement des jeunes : préfiguration du SNU et poursuite du développement du service civique

Favoriser l'engagement de tous : développement de la vie associative

L'impact du grand débat sur notre action

L'objectif de 2022 de hisser l'école primaire française au niveau des systèmes éducatifs qui font réussir le mieux leurs élèves est conforté. Il s'agit d'approfondir et d'élargir la priorité donnée aux premières années de la scolarité avec la poursuite des dédoublements des classes et la réduction de la taille des classes

| **Préserver l'égalité d'accès à l'École** : plus de fermeture d'école rurale sans l'accord du maire

| **Un taux d'encadrement (24 élèves maximum) adapté aux enjeux des premières années de scolarité** (Grande section, CP, CE1), pour tous les élèves de France

| Une extension du **dédoublement en REP / REP + à la Grande Section de maternelle**

Le rebond de l'Education nationale suppose également une vision à long terme de la place et de la **reconnaissance du professeur dans la société**, en lien avec les enjeux **de recrutement, de conditions d'exercice des fonctions, de pouvoir d'achat et de retraite**. Un dialogue social approfondi sur ces questions est en cours

Le déploiement du SNU sera accéléré et concernera à terme les 800 000 jeunes de cette classe d'âge

Lancement d'actions complémentaires centrées sur les **petites associations** (0 à 10 salariés)

Les priorités pour 2019

Faciliter l'accès à l'École : maintien des écoles rurales

Mettre en œuvre l'instruction obligatoire à 3 ans et le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire

Poursuivre l'augmentation des taux d'encadrement à l'école dans tous les départements et la diminution des effectifs dans les classes de grande section, CP et CE1 partout en France

Réussir la première rentrée de l'école inclusive : création de 2 250 pôles inclusifs d'accompagnement localisés

Préparer le déploiement du SNU sur l'ensemble des départements

Lancer une plateforme de valorisation des compétences lors des engagements